



COMITE SYNDICAL DU 6 MARS 2026 DELIBERATION DCS26_03_06_02

L'an deux mille vingt-six, le six mars, à neuf heures, en application du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Comité syndical du Syndicat d'Eau de l'Anjou, au Parc départemental de l'Isle Briand au Lion d'Angers, sous la présidence de Monsieur Thierry Gallard, président du SEA.

Communauté de Communes	NOM-Prénom	Fonction	Présent	Excusé(e)	Absent
ANJOU BLEU COMMUNAUTE	M. GRIMAUD Gilles	Titulaire	x		
	M. ANNONIER Claude	Titulaire	x		
	M. AUBRY Fabien	Titulaire		x	
	M. MARY Yves	Titulaire	x		
	M. ROUJOU Loïc	Suppléant			x
	M. GUERIN Patrice	Suppléant			x
CC ANJOU LOIR ET SARTHE	M. GUILLEUX Jean-Philippe	Titulaire	x		
	M. RIGAUD David	Titulaire	x		
	M. CHERBONNIER Noël	Titulaire	x		
	Mme DESMARRES Martine	Titulaire			x
	M. CAMUS Emmanuel	Suppléant			x
	M. DE VILLOUTREYS Thierry	Suppléant			x
CC LOIRE LAYON AUBANCE	M. GALLARD Thierry	Titulaire	x		
	M. SCHMITTER Marc	Titulaire	x		
	M. NOYER Robert	Titulaire	x		
	M. LAVENET Vincent	Titulaire	x		
	M. DAVY Gilles	Titulaire			x
	M. FONTENEAU Jean-Jacques	Titulaire	x		
	M. ARLUISON Jean-Christophe	Suppléant			x
	M. MOUSSEAU Damien	Suppléant			x
M. LEHEE Stephen	Suppléant			x	
CC VALLEES DU HAUT ANJOU	M. GLEMOT Etienne	Titulaire	x		
	M. BUREAU Arnaud	Titulaire	x		
	M. BRU Jean-Pierre	Titulaire	x		
	M. DRIANCOURT Marc-Antoine	Titulaire	x		
	M. BELLANGER Dominique	Suppléant	x		
	M. NIREFOIS David	Suppléant			x

Assistaient également à la réunion :

M. Christophe TRIPET - DGS, Mme Valérie BERTIN - DAF, M. Renan BOURGEOIS - responsable suivi exploitation, Mme Aurélie LACROIX- directrice des services techniques, M Mathieu MICHEL- directeur opérationnel Régie et Mme Maryse BERNHARD - chargée de la vie institutionnelle.

Secrétaire de séance : Jean-Philippe GUILLEUX, délégué d'Anjou Loir et Sarthe

Délégués titulaires en exercice : 18

Nombre de titulaires présents : 15

Nombre de suppléant présent et votant : 0

Nombre de pouvoir : 1 (de F AUBRY à Y MARY)

Nombre de votants : 16

Date de la convocation : 26 février 2026

OBJET : APPROBATION DES DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL ENTRE LE 17 FEVRIER ET LE 2 MARS 2026

Vu les articles L.5211-9 et L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N° 2022/09-XII/05 du 9 décembre 2022 modifiant les délégations de compétences et de signatures accordées par le Comité au Président du syndicat,

Le Président présente la liste des décisions prises par délégation du comité syndical entre le 17 février et le 2 mars 2026 :

N°	DATE	OBJET	NOM	MONTANT HT	Recette dépense
D-2026-037	02/17/2026	ORDRE DE SERVICE N° 4 - PROLONGATION DELAI TRAVAUX AU 05/06/2026 - MARCHE 25.012 - CONSTRUCTION STATION SUPPRESSION LA POUZE	PINTO	Sans incidence financière	
D-2026-038	02/19/2026	CERTIFICAT DE CAPACITE TRAVAUX RUE DU STADE A CHAMPIGNE	HUMBERT	Sans incidence financière	
D-2026-039	02/23/2026	AVENANT 1 A LA CONVENTION D'ECHANGE D'EAU POTABLE - 7 POINTS DE LIVRAISON	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAUMUR VAL DE LOIRE - CASVL	Sans incidence financière	
D-2026-040	02/23/2026	NOUVELLE USINE D'EAU POTABLE DU BOYAU - CREATION LIGNE INTERNET ET ABONNEMENT FIBRE - MINIMUM 24 MOIS	LINKT	9 202,00	Dépense
D-2026-041	02/23/2026	MANDAT DE RECRUTEMENT - CHARGEE DE CLIENTELE	CRIT INTERIM	3 780,00	Dépense
D-2026-042	02/26/2026	CERTIFICAT ADMINISTRATIF DEMANDE CFU 2025 DEFINITIF	PAIERIE DEPARTEMENTALE	Sans incidence financière	
D-2026-043	03/02/2026	CONVENTION DE FORMATION "PROTECTION DES CAPTAGES - 1 AGENT - 24 ET 26 MARS 2026	FNCCR	945,00	Dépense

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, prend acte des décisions prises par délégation par le Président entre le 17 février et 2 mars 2026.

**Vote : 16 voix pour, 0 contre, 0 abstention
Unanimité**

Transmise au contrôle de légalité via SLOW cf. tampon
Délibération mise en ligne sur le site internet du SEA

Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le

ID : 049-200077402-20260306-DCS26_03_06_02-DE

 S²LOW